

*Affaires courantes*

Ils demandent que des efforts soient faits dans le domaine de la formation des policiers, des avocats, des travailleurs judiciaires et des juges afin qu'ils aient une meilleure connaissance des agressions commises contre les femmes et les enfants et d'attirer l'attention du public sur ce problème très grave qui est depuis trop longtemps ignoré.

## LE DÉPÔT D'APPROVISIONNEMENT N° 5 DE LA BASE DES FORCES CANADIENNES

**M. George S. Rideout (Moncton):** Madame la Présidente, conformément à l'article 36 du Règlement, j'ai l'honneur de présenter une pétition qui compte plus de 5 000 signatures et qui conteste la décision de fermer le dépôt d'approvisionnement n° 5 de la base des Forces canadiennes, à Moncton.

Les pétitionnaires demandent au Parlement de réexaminer cette décision qui arrive au mauvais moment et de maintenir ces installations militaires qui desservent si bien les Forces ainsi que la milice et d'autres bases, au Canada et à l'étranger, depuis 52 ans.

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

**M. Dan Heap (Trinity—Spadina):** Madame la Présidente, c'est un honneur et un plaisir pour moi de présenter une pétition qui m'a été envoyée par un bon nombre d'habitants de North York, de Toronto, de Brantford et de Port Dover. Les pétitionnaires sont inquiets parce que l'accord de libre-échange nord-américain exige encore plus de concessions commerciales de la part du Canada, ce qui créera d'autres pertes d'emplois. Par conséquent, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et les municipalités devront restreindre encore davantage leur aide à l'industrie canadienne, à la conservation des ressources naturelles et au développement de nos programmes sociaux.

Par conséquent, les pétitionnaires demandent à la Chambre de rejeter le projet d'accord de libre-échange nord-américain et de recommander au gouvernement d'avoir recours à la clause d'extinction pour mettre fin à l'accord de libre-échange canado-américain.

## LES CRIMES AVEC VIOLENCE

**Mme Beth Phinney (Hamilton Mountain):** Madame la Présidente, j'ai ici des milliers de signatures sur des pétitions à ajouter celles, signées par, 1,5 million de signatures, qui ont déjà été déposées par tous les partis. Ces pétitionnaires estiment qu'il y a de graves carences dans notre système de justice criminelle.

Ils demandent au Parlement de reconnaître que les crimes de violence sont graves et révoltants pour la société.

• (1525)

Ils demandent donc au gouvernement de modifier en conséquence le Code criminel du Canada, la Loi de 1972 sur la réforme du cautionnement et la Loi sur les libérations conditionnelles.

## L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

**M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn):** Madame la Présidente, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment autorisée en vertu de l'article 36 du Règlement, signée par des habitants de la ville de Regina et de la communauté de Raymore qui font remarquer que l'accord proposé de libre-échange nord-américain réduira la capacité du Canada de faire beaucoup de choses et en particulier sa capacité de maintenir le niveau de l'emploi.

Ils déclarent que s'il est mis en oeuvre il imposera de nouvelles restrictions aux gouvernements du Canada, des provinces et des territoires qui ne pourront plus aider l'industrie canadienne ni utiliser les avantages naturels du Canada, comme ses richesses naturelles, pour son propre bénéfice. L'accord de libre-échange nord-américain devant entrer en vigueur dès le 1<sup>er</sup> janvier 1994, ils demandent à la Chambre des communes de le rejeter.

Ils recommandent également d'abroger l'accord de libre-échange avec les États-Unis.

## LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS

**M. Alex Kindy (Calgary—Nord—Est):** Madame la Présidente, mon bureau a reçu une pétition signée par 150 000 personnes. On est en train de la certifier conforme. Celle que j'ai ici a été signée par 600 personnes. Elle a été faite en mémoire de tous les enfants maltraités.

Nous avons fait cette pétition pour souligner qu'en rétrospective les peines imposées à ceux qui agressent et tuent des enfants sont beaucoup trop légères dans notre pays. Nous demandons énergiquement que cette pétition soit entendue et qu'il y ait un vote en vue de rétablir la peine capitale pour ceux qui tuent des enfants et en vue de rendre les peines plus sévères pour ceux qui agressent des enfants.

Si nous ne pouvons pas protéger nos enfants des gens qui commettent ces crimes abominables, alors qui le fera?

Par conséquent, vos pétitionnaires demandent au Parlement de légiférer contre ce type de délinquants.